COMMENT communiquer sur mon projet ?

2023-2027

QUELLES SONT MES OBLIGATIONS ?

En tant que bénéficiaire du FEADER, je dois respecter l'engagement de rendre visible la contribution de l'Europe pour mon projet.

QUE DOIS-JE FAIRE ET COMMENT ?

APPOSITION DU VISUEL UNIQUE

Des visuels sont à votre disposition sur le site «L'Europe s'engage en Occitanie» intégrant l'emblème de l'Union et la mention du soutien de l'Union Européenne

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — Cofinancé par l'Union européenne — La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

APPOSITION DU VISUEL UNIQUE

- **SUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION** *flyer, plaquette de communication*
- **SUR LES SUPPORTS, À L'ATTENTION DU PUBLIC OU DES PARTICIPANTS, LIÉS À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION** *bilan, support de présentation, etc.*
- **SUR LES OBJETS PROMOTIONNELS****
- **SUR LES SUPPORTS DE PUBLICITÉ** *affiche, plaque, panneau, etc.*

****sur les objets de petite taille (stylos, clés usb, porte-clés, etc.) le visuel unique peut être remplacé par l'emblème de l'Union avec la mention «Union Européenne»

Vous pouvez télécharger ces visuels uniques adaptés à votre situation et des modèles d'affiche, plaque et panneau sur le site « l'Europe en Occitanie »
https://www.europe-en-occitanie.eu/Mes-obligations-de-communication

SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Si je dispose d'un site internet et/ou j'ai des comptes sur les réseaux sociaux pour promouvoir mon activité, je dois y faire apparaître le soutien apporté par le FEADER:

- une description succincte de mon opération, y compris de sa finalité et de ses résultats,
- la mention du soutien financier apporté par l'Union associée au visuel unique.

LES AFFICHES, PLAQUES ET PANNEAUX DE COMMUNICATION

PUBLICITÉ À METTRE EN OEUVRE SELON LE TYPE DE PROJET

Opération LEADER ou financement d'infrastructures ou de services de base dont le montant d'aide publique est supérieur à 10 000€	Financement d'investissement matériel, d'infrastructure ou d'opération de construction dont le montant d'aide publique se situe entre 50 000€ et 500 000€.	Financement d'investissement matériel, d'infrastructure ou d'opération de construction dont le montant d'aide publique dépasse 500 000€.
Mettre en place au moins : une **affiche au format A3 minimum** dans un lieu visible du public ou un affichage électronique équivalent	Mettre en place : **une plaque explicative** dans un lieu visible du public ou affichage électronique équivalent	Apposer des : **plaques ou panneaux d'affichage permanent** visibles du public
Pendant la réalisation du projet et jusqu'à la fin de la durée des obligations de pérennité	Pendant la réalisation du projet et jusqu'à la fin de la durée des obligations de pérennité	Dès que la réalisation physique de l'opération commence ou que les équipements achetés sont installés

Si je suis un groupe d'action locale (GAL), je dois apposer une plaque explicative dans mes locaux financés par LEADER

L'affiche, la plaque, l'affichage électronique équivalent ou le panneau présentent des informations sur le projet et mettent en avant le soutien financier de l'Union Européenne

DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Si vous êtes une structure publique et que vous passez des marchés formalisés qui se rattachent directement au projet financé par le FEADER (marchés passés pour le projet), une bonne pratique consiste à indiquer, même de manière succincte, que cette opération est financée, ou vise un financement, par le FEADER.

Dans ce cas, tout document relatif à un marché (avis de consultation, avis de publicité, acte d'engagement, etc.) nécessaire à la mise en œuvre du projet doit comprendre une mention

QUAND DOIS-JE JUSTIFIER LE RESPECT DE MES OBLIGATIONS ?

Quand je dépose ma dernière demande de paiement, je transmets les pièces justificatives nécessaires.

Par exemple :

- des copies des ordres du jour de séminaires ou de formations,
- des photos des articles de presse,
- des copies d'écran du site internet, etc.

À RETENIR

JE METS EN ŒUVRE MES OBLIGATIONS DE PUBLICITÉ ET EN CONSERVE LES JUSTIFICATIFS QUE JE FOURNIRAI LORS DE MA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT ET/OU LORS DE CONTRÔLES.